

RAPPORT ANNUEL D'EXERCICE 2024 SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE RAISONNABLE POUR DES
CHAINES D'APPROVISIONNEMENT EN MINERAIS EN PROVENANCE DES ZONES A RISQUES ET
EXEMPTÉ DU LIEN AVEC UN CONFLIT



Par la Direction de traçabilité, due diligence et relation communautaire

Février 2025

I.PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Mupine Copper Corporation (MCC) est une coentreprise entre la Gécamines, la Société minière d'État de la République démocratique du Congo, et CJX Minerals, une société privée possédant une expertise reconnue dans le secteur des 3T. Ce partenariat stratégique vise à transformer les rejets miniers sous-exploités en ressources précieuses, générant des avantages économiques importants pour les communautés locales tout en contribuant à la croissance économique du pays. En tant que leader de l'exploitation minière durable, MCC se consacre à la récupération et à la valorisation responsables des ressources minérales. L'entreprise accorde la priorité à la création d'emplois, au développement des compétences et à l'amélioration des infrastructures dans les régions où elle opère. MCC adhère aux normes les plus élevées de transparence, d'éthique et de responsabilité environnementale, s'alignant pleinement sur la vision du gouvernement congolais en matière de développement durable. L'entreprise est une référence en matière d'innovation et de responsabilité dans le secteur minier.

II.POLITIQUE DE LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

MCC n'achète pas de matières premières de tierces, il n'y a donc pas de fournisseurs externes de cuivre. Tous les matériaux traités à l'usine de Luilu (le raffineur de brut) proviennent d'exploitations des sites miniers détenues légalement par MCC. MCC a donc une visibilité et un contrôle directs sur les risques du Guide de l'OCDE décrits à l'annexe II et les gère par le biais de ses propres politiques et procédures. Celles-ci sont définies par l'approche MCC en matière de développement durable et comprennent les éléments suivants :

- ✓ Code de conduite
- ✓ Politique de lutte contre la corruption
- ✓ Politique des droits de l'homme
- ✓ Politique de développement durable
- ✓ Politique fiscale

MCC s'engage également à soutenir les fournisseurs, si nécessaire, pour les guider dans le respect des Normes Fournisseurs. De plus, la plateforme web « Faising Concerns » est accessible à tous les employés et aux tiers pour toute réclamation concernant la diligence raisonnable de MCC.

MCC s'engage également à soutenir les fournisseurs, si nécessaire, pour les guider dans le respect des Normes Fournisseurs. De plus, MCC a mis une plateforme/mécanisme accessibles à tous les employés et aux tiers pour toute réclamation concernant la diligence raisonnable de MCC.

III. SYSTEME DE GESTION DU DEVOIR DE DILIGENCE

La portée des questions de diligence raisonnable est couverte par le Cadre de conformité du groupe CJX Minerals. MCC adhère pleinement à ce cadre de conformité, qui comprend une série de politiques, de procédures, de lignes directrices, de formations et de sensibilisation, de surveillance et d'enquêtes. Tous nos employés permanents et temporaires, administrateurs, dirigeants, sous-traitants et fournisseurs doivent s'y conformer, en plus de se conformer aux lois et réglementations applicables. Au plus haut niveau, ce programme est supervisé par le Comité d'éthique des affaires, qui comprend le PDG, la direction générale, les différents directeurs de différents départements et les membres de l'équipe de conformité de MCC.

Conformément à ce cadre, les employés et les sous-traitants de MCC bénéficient de séances d'intégration et d'une formation continue sur diverses questions de conformité. Nous adaptons notre formation et la rendons pertinente pour nos employés en incluant des scénarios hypothétiques réels qui illustrent comment les dilemmes juridiques et éthiques peuvent se manifester dans les activités professionnelles quotidiennes.

La structure de direction de MCC comprend également des cadres supérieurs pour les opérations, la sécurité, la comptabilité des métaux, l'exploitation et l'exportation, le transport et l'environnement, la santé et la sécurité opérationnels.

IV. CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

MCC maintient un contrôle direct sur toutes ses matières premières. Les minerais contenant du cuivre est déplacé de l'extraction dans la mine à l'usine partenaire pour la production des cathodes. Ce mouvement de matière est suivi tout au long du processus à l'aide de systèmes de contrôle qualité des minerais.

Avant de quitter MCC pour l'exportation, chaque truck à conteneur de cuivre est scellé contenant des paillettes des cathodes étiqueté avec des codes-barres. Son trajet jusqu'aux destinataires est surveillé par un système de suivi et une chaîne de traçabilité sécurisée est assurée par des escortes et des contrôles de sécurité appropriés.

V. ANALYSE DE RISQUES

La RDC est considérée comme une zone de conflit et à haut risque. Les principaux risques identifiés qui sont pertinents par rapport aux risques de l'Annexe II de l'OCDE, sont décrits ci-dessous :

Exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE)

L'ASM représente une source importante de moyens de subsistance et de revenus pour de nombreuses populations touchées par la pauvreté dans le monde, y compris en RDC. L'ASM avoisinant nos rejets est en grande partie non mécanisée et de nature informelle, elle présente donc souvent des risques importants pour la sécurité et les droits humains. L'ASM est particulièrement répandue à proximité de nos opérations chez MCC. Nos clients exigent l'assurance que notre produit ne contient pas de minerai provenant de l'exploitation minière artisanale lorsque ces risques existent. MCC n'achète aucun matériau tiers (ASM ou autre) et, grâce à nos contrôles de la chaîne de traçabilité, nous garantissons qu'aucun matériau externe n'entre par inadvertance dans notre production.

MCC a résolu de Soutenir le développement social : en poursuivant nos programmes de développement communautaire, et à développer des sources alternatives de revenus pour la communauté.

Nous pensons que l'ASM légale peut jouer un rôle important et durable dans l'économie de la RDC lorsqu'elle est menée de manière responsable et transparente.

-Sécurité et droits de l'homme

Kolwezi est une zone très peuplée et extrêmement pauvre, et MCC exige une approche sécuritaire qui protège les personnes et les biens tout en garantissant le respect des droits de l'homme.

Il y a également des services de sécurité publique sur place (police des mines), comme l'exige le Code minier de la RDC. Conformément à la politique de notre société en matière de droits de l'homme, MCC s'engage à respecter les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. MCC applique les Principes volontaires selon une approche :

- ✓ Comprendre les risques grâce à des évaluations des risques interfonctionnelles.
- ✓ Engagement fort avec les prestataires de sécurité, intégré aux exigences contractuelles
- ✓ Sensibilisation par le biais de formations aux droits de l'homme adaptées au niveau d'éducation ;
- ✓ Le personnel de MCC, les sous-traitants, les habitants environnant,...sont des bénéficiaires.

Nous effectuons également une diligence raisonnable basée sur les risques concernant les tiers afin d'identifier les préoccupations ou les signaux d'alerte qui pourraient exister et de prendre des mesures pour mesurer, gérer, surveiller et atténuer les risques associés à ces relations.

VI.TRANSPARENCE

VI.1.PAIEMENTS EFFECTUES AUX ADMINISTRATIONS ET LES DOCUMENTS DE TRACABILITES QUI ONT PERMIS D'EFFECTUER DES EXPORTATIONS EN 2024

Nous payons tous les impôts, redevances et prélèvements pertinents et applicables requis par la réglementation locale et nationale en RDC. Les paiements que nous effectuons au gouvernement de la RDC comprennent les taxes locales, nationales, sur les ventes et l'emploi, les redevances gouvernementales et les frais de licence et de permis.

Les documents ci-dessous nous ont été donné par des services attitrée avant chaque exportation :

Type Document	Service
PV Chargement	Division des Mines
PV Echantillonnage	Division des Mines
PV Chargement	CEEC
PV Chargement	COMM EXT
Certificat de Contrôle Sanitaire	PNHF
PV Pointage	DGDA
Certificat CGEA	CGEA
Certificat d'Analyse	LABO CGW
Certificat de Chargement	LABO CGW
Demande d'Autorisation de Transport	Exportateur
Autorisation de Transport	Division des Mines
FERE	OGEFREM
Certificat de Non Objection	COMM EXT
Déclaration d'Origine	Exportateur
Certificat d'Origine	CEEC
Certificat d'Analyse	CEEC
LMC	LMC
CVEE	OCC
Déclaration SD	Mandataire
Bon A Enlever	DGDA
Bon de Sortie	DGDA
Liste Gouvernorat	DRLU

VI.2.STATISTIQUE DE PRODUCTION

En 2024, grâce à son partenariat stratégique avec une usine de traitement locale, MCC a produit et exporté avec succès 3 100 tonnes de cathodes de cuivre de haute pureté à 99,99 % à partir de résidus à faible teneur.

LA PRODUCTION DU CUIVRE CATHODIQUE DE MCC 2024				
MOIS	Nombre de Camions	TONNAGE	TENEUR EN CUIVRE	CATHODE PRODUIRE (Mt)
MAI	145	7558,47T	1,54%	101,426
JUIN	1121	47646,92T	1,19%	472,707
JUILLET	744	30032,96T	1,14%	284,8
AOUT	779	30460,36T	1,21%	304,579
SEPTEMBRE	719	30314,01T	1,51%	387,959
OCTOBRE	1032	46903,47T	1,28%	513,316
NOVEMBRE	984	45020,179T	1,34%	512,77
DECEMBRE	1148	50855,428T	1,20%	520,02
				3097,577



Pour la société MCC

Direction chargée de traçabilité, due diligence et relation communautaire